Mercredi 02 juillet 2014 12h00 [GMT + 1]

NO 413

Je n'aurais manqué un Séminaire pour rien au monde – PHILIPPE SOLLERS
Nous gagnerons parce que nous n'avons pas d'autre choix – AGNES AFLALO

www.lacanquotidien.fr

- Corps -

Femmes en flammes
Crónicas porteñas de Silvia Elena Tendlarz

Le feu et ses métaphores sont ordinairement associés à la passion ou à l'exaltation sexuelle. Aimer *ardemment*, le *feu* de son regard, « *être chaud* » pour nommer l'excitation, « Donne-moi, donne-moi du *feu* » pour reprendre les paroles d'une chanson ou encore « le torchon *brûle* » sont autant de façons d'exprimer ce qui se produit dans la rencontre entre deux partenaires.

Mais ce feu, dont on brûle avec fougue et qui conduit à rechercher la rencontre avec l'autre, est paradoxalement devenu l'un des moyens de commettre des crimes contre les femmes, ces dernières années en Argentine.

Le quotidien *La Nación* du 7 mars 2014 a publié une note indiquant que, d'après L'Observatoire des fémicides en Argentine, une femme est assassinée toutes les 30

heures. 295 « crimes de genre » ont été perpétrés l'année dernière ; pour 46 d'entre eux, les meurtriers étaient des hommes sous le coup d'un ordre d'exclusion du domicile conjugal ; on compte aussi parmi ces assassins des membres de la famille proche. En outre, les enfants de ces femmes meurent souvent des mains du même agresseur.
La violence exercée contre les femmes fait partie de ce qu'on appelle socialement « violence de genre ». Plus spécifiquement, on utilise le terme de *féminicide* ou *fémicide* pour désigner l'assassinat par un homme d'une femme qu'il considère comme sa propriété ou comme étant sous sa domination. Ce terme a été d'abord employé par le mouvement féministe pour nommer les crimes contre les femmes. L'activiste féministe Diana Russel l'a publiquement utilisé en 1976 au Premier Tribunal International des Crimes contre des Femmes et l'a défini ensuite comme « l'assassinat de femmes du fait d'être femmes ». Actuellement, en Argentine, il est classé comme type d'homicide « aggravé par le lien ».
Or, les chiffres divulgués par l'Observatoire des *fémicides* indiquent qu'à partir du cas de Wanda Taddei, morte brûlée en 2010, le nombre de victimes s'accroît d'année en année. Entre l'année de la mort de Wanda et 2013, 132 femmes ont été brûlées par des hommes en Argentine, la moitié d'entre elles en est morte. En revanche, durant les deux années qui précèdent, on a seulement identifié neuf cas d'agressions similaires à ce qu'on appelle « l'effet Wanda ». Les menaces adressées à des femmes de les brûler vives, de les blesser par les flammes, sont devenues des formes d'agression incluses dans le discours social.

Wanda Taddei a été assassinée en 2010 par son époux, le musicien Eduardo Vázquez, au cours d'une dispute. Il était le percussionniste du groupe de rock *Callejeros* qui jouait dans la discothèque *Cromañón* lorsque s'est produite la tragédie du 30 décembre 2004 : un incendie déclenché par l'utilisation d'effets pyrotechniques a fait 184 morts et 1432 blessés. À la suite d'une dispute entre Eduardo et Wanda, celle-ci a été hospitalisée à l'Institut des grands brûlés où elle est morte onze jours plus tard. Deux versions des faits ont été présentées. E. Vázquez a déclaré qu'au cours de leur dispute, il a tenté de lui arracher des mains une bouteille d'alcool, dont le contenu s'est répandu sur eux deux. Quand il a voulu allumer une cigarette ses bras ont pris feu et Wanda, voulant éteindre les flammes en l'étreignant, a pris feu à son tour. Les résultats d'expertises diffèrent de cette version : Wanda, assise dans un fauteuil, n'a pas été blessée au cours d'une lutte. Leurs enfants ont entendu une dispute, des coups, et leur mère crier « Tu vas me tuer ! ».

Un médecin a déclaré que, pendant son agonie, Wanda avait dit que son mari avait fait irruption avec une bouteille d'alcool et un briquet. La Commission des Crimes et Délits l'a condamné à dix-huit ans de prison pour « homicide qualifié par le lien, et atténué par un état de violente émotion ».

Ce verdict a entraîné un débat à propos de la notion d'« émotion violente » comme circonstance atténuante, ce qui a conduit à la promulgation de la Loi 26.791 du 14 novembre 2012 modifiant le Code pénal et supprimant la notion « d'émotion violente » du féminicide.

Il a en outre déclenché une large discussion sur la prolifération des homicides de femmes par des produits combustibles : s'agit-il d'un « effet Wanda » médiatique ? Est-ce un moyen de masquer l'agression en « accident » ? Cherche-t-on ainsi à atténuer la condamnation pour homicide ? L'homme veut-il ainsi imprimer sa marque sur le corps de la femme ?

Bien que le discours général sur « la violence de genre » appartienne au champ social, le débat ne doit pas se restreindre à une question purement classificatoire, mais induire une réflexion pour comprendre la distribution sexuée et ses modalités de jouissance[1].

Lors d'une interview, Éric Laurent signale que, contrairement à la violence organisée des masses au XXe siècle, le XXIe siècle témoigne d'une forme différente de violence, caractérisée par sa démassification et sa privatisation. La violence individuelle, privée, essentiellement absurde, inclut les vols d'objets agalmatiques fournis par le marché de consommation. Selon É. Laurent, « Le crime de genre, le viol, sont la marque par excellence d'une nouvelle façon de vivre la relation entre les sexes »[2].

Ainsi, cette violence privée sourd de la relation entre un homme et une femme rendant compte ainsi de leur malaise et de leur égarement. Le lieu du discours des femmes s'est déplacé dans notre civilisation, de sorte que la guerre des sexes est vécue autrement à mesure que sont reconnus leurs droits et leurs libertés.

Sous l'angle psychanalytique, l'agression d'une femme par un homme, en dehors de tout discours de victimisation, présente des nuances particulières. Une femme peut se faire le symptôme d'un autre corps, dit É. Laurent, mais les hommes sont le ravage d'un corps de l'autre sexe ; et cela n'inclut pas seulement la question de l'amour. C'est pourquoi la violence de genre ou le féminicide témoignent de la façon dont « les hommes frappent, maltraitent ou tuent le corps de la femme »[3].

Les flammes de l'amour embrasent les femmes (les brûlent) dans leur mode d'aimer érotomane et, dans le ravage de leur relation à un homme, elles peuvent en arriver à se consumer. Comment éviter que leur corps demeure la proie de tant d'égarements ?

Traduit de l'espagnol par Anne Goalabré

[1] Cf. Caldas H., « *Bate-se numa mulher... quando os semblantes vacilam* » et Ruiz G., « *La discordancia entre los goces no es un problema de género* », A violência : sintoma social da época, Belo Horizonte, Scriptum-EBP, 2013.

[2] Laurent É., « *Psicoanálisis y violencia : sobre las manifestaciones de la pulsion de muerte. Entrevista a Eric Laurent* », *Ibid*.

[3] Laurent É., « La clinique des *Unes-toutes-seules* », *Mental*, n°31, Bruxelles, EFP, avril 2014.

Le monde omnivoyeur de Google Glass

par Dominique Corpelet

Les Google Glass, les nouvelles lunettes connectées conçues par Google, seront-elles le prochain objet technologique à la mode ? Viendront-elles rejoindre la série sans fin des gadgets, de ces *lathouses*[1] dont Lacan pointe la valeur de substitut d'objet *a* ? Jusqu'où ira-t-on dans l'appareillage du corps humain ?

Que sont au fait ces lunettes connectées ? Il s'agit d'un véritable ordinateur portable équipé d'une caméra, d'un écran miniature à droite de la monture, d'un micro, d'un pavé tactile et d'une connexion internet. Ces lunettes dites *à réalité augmentée* présentent une multiplicité de fonctions : agenda, messagerie, appareil photo, GPS…

Déjà la course est ouverte aux applications, depuis les plus anodines et les plus inutiles aux plus dangereuses, comme cette application qui permet à l'utilisateur d'une arme à feu de tirer depuis n'importe quel angle de vue sur une cible grâce à la transmission d'informations depuis la lunette de l'arme jusqu'aux lunettes connectées. La vidéo qui vante cette application ne croit pas si bien dire : « Science fiction becomes closer to reality. »[2] N'importe qui peut devenir tireur d'élite.

Non moins étonnante, cette application, « Sex with Google Glass », qui offre aux utilisateurs la possibilité de se filmer pendant leurs ébats amoureux et permet à chacun de voir ce que l'autre voit. Il est ainsi désormais possible de se voir en pleine action, de s'enregistrer même, et de conserver la vidéo si on estime qu'on a été particulièrement performant. Sherif Maktabi, concepteur de cette application, indique : « We are trying to change the way you experience something personal. It's about seeing two perspectives, at the same time. Seamlessly."[3] Ainsi filmé sous toutes les coutures, le partenaire amoureux – devenu voyeur de lui-même en l'occasion– ne perd aucune image!

Malgré toutes ces promesses, les lunettes connectées ne semblent pas emporter l'unanimité aux USA où elles ont commencé à être commercialisées. On rapporte ainsi que des utilisateurs – nommés « Glass Explorer »– ont été attaqués en pleine rue, se sont fait arracher et piétiner leurs lunettes par quelques passants exaspérés ! Des collectifs contre le port de lunettes connectées dans l'espace public se mettent en place. Les contestataires revendiquent le respect de la vie privée et veulent échapper à la surveillance que cette nouvelle technologie risque d'introduire. Il faut dire qu'avec ces lunettes on peut à tout instant prendre des photos de n'importe qui. Il suffit d'un « Ok Glass ». Il existe même une application de reconnaissance faciale.

Ces lunettes ont même fait leur apparition dans le petit monde des *Simpsons*. Dans le 11ème épisode de la saison 25 du célèbre dessin animé, « Specs and the city », diffusé fin janvier 2014, le directeur de la centrale nucléaire de Springfield offre à ses employés des « Oogle Googles » pour

Noël. Avec ces « improved reality glass », « il est possible de voir des informations sur les gens qui vous entourent », vante-t-on aux salariés. « Enfin, je ne suis plus esclave de mes stupides yeux d'humain », s'exclame le héros de la série une fois ses lunettes chaussées. Mais cette offre généreuse du directeur est en fait motivée par son désir de contrôler ses employés, car les lunettes s'avèrent être une véritable vidéo-surveillance : « Dorénavant, je suis directement relié par une vidéo à chacun de ces crétins. Avec mes yeux greffés, je les espionne. Je regarde des vidéos d'idiots qui portent ces lunettes et qui oublient le monde autour d'eux. »

Des yeux greffés… L'œil humain se voit ainsi appareillé d'un écran et d'une caméra. Mais où le regard se situe-t-il dans ce dispositif ? Qui regarde, et qui est regardé ? Un retour à ce que dit Lacan sur le regard permet d'éclairer les ressorts d'un tel dispositif.

Le regard est au-dehors

Dans le Séminaire XI, Lacan consacre quatre leçons à l'objet regard. Il commence par introduire une distinction entre vision et regard : le regard n'est pas l'œil. Cette séparation nous sert de boussole dans l'analyse du circuit scopique mis en jeu par les Google Glass.

Par cette schize Lacan situe le regard à l'extérieur du sujet. Pour le montrer, il a recours à l'apologue, bien connu, de la boîte à sardines. Cette boîte qui flotte à la surface de l'eau est un point lumineux qui regarde le sujet. « Ce qui est lumière me regarde », dit Lacan. Cette boîte à sardines, qui ne voit pas Lacan, embarqué à bord d'un bateau de pêche, le regarde, lui, qui fait « tant soit peu tache dans le tableau ».[4] Ainsi le regard est extérieur au sujet : « dans le champ scopique, le regard est au-dehors, je suis regardé, c'est-à-dire je suis tableau ».[5]

Ordinairement, le regard, comme tout objet *a*, n'apparaît pas dans le champ de la réalité. Il est insaisissable. Immatériel, il n'a pas d'image spéculaire. Il est un point. L'angoisse se manifeste s'il vient soudain se présentifier. N'est-ce pas ce qui se passe pour celui qui, dans l'espace public, vient à croiser un de ces porteurs de lunettes connectées ? N'est-ce pas le regard qui d'un coup surgit et surprend ? Ce sont bien les lunettes qui provoquent le regard et suscitent chez le regardé un sentiment d'étrangeté, voire d'intrusion. Elles le mettent en position d'objet vu. Elles lui révèlent que « le monde est

omnivoyeur »[6] et que lui, qui ne voit que d'un point, est regardé de partout. Ces lunettes concrétisent ce que Lacan dit dans sa leçon du 24 juin 1964 : « par tant de spectacles, tant de fantasmes, ce n'est pas tellement notre vision qui est sollicitée, que le regard qui est suscité. »[7] Mais les lunettes incarnent aussi bien le regard pour celui qui les porte. Celui-ci est regardé par l'écran et il est lui aussi dans le tableau.

Ainsi le regard est-il doublement présentifié : d'un côté par l'écran qui regarde le sujet, de l'autre par la caméra qui vient se greffer à l'œil et regarder le monde. Sans doute, pour celui qui rencontre un de ces « Glass explorer », l'œil de l'autre devient regard, regard en trop.

Réalité augmentée, manque éludé

Ces lunettes sont propres à satisfaire « l'appétit de l'œil ». Lacan évoque la voracité de l'œil, « la vraie fonction de l'œil, l'œil plein de voracité, qui est le mauvais œil. »[8] Cette insatiable voracité de l'œil vient à se satisfaire par ces images en plus. La réalité ne suffit pas, il lui faut un supplément d'images. Les lunettes connectées, qui promettent une réalité augmentée, saturent le champ de vision par une profusion d'images. Ainsi obtient-on des informations sur ce que l'on voit. Ainsi peut-on voir d'une autre perspective. Le manque est bouché avant même qu'il ne se manifeste.

Sans doute les concepteurs de ces lunettes en avaient-ils l'intuition car, comme le rappelle Lacan dans le séminaire X, le regard est, de tous les objets *a*, celui qui est le plus à même d'éluder la castration. Le regard a cette propriété de masquer le manque. Le niveau scopique est le niveau « où l'objet *a* est le plus masqué (…) ».[9] Augmentée, la réalité ne se ferait plus manquante. Le sujet est fasciné par l'image qui élude toute possibilité de manque. La vue est rassasiée et le trajet de la pulsion s'en trouve court-circuité, le détour par l'Autre est rendu inutile. Quelle rencontre est possible si, muni de ses lunettes, le sujet se contemple dans un leurre où son manque-à-être est bouché ?

Trop de regard

C'est ce trop de regard qui déchaîne certains anti-Google Glass. Car les lunettes font surgir le regard là où il devrait normalement rester masqué. Elles le font apparaître, dans le champ de la réalité, tel un point. Lacan souligne dans le séminaire X la dimension de point du regard : « point

zéro », « tache », « grain de beauté », « blanc de l'œil de l'aveugle »… Ce point du regard, « Voilà ce par quoi nous sommes le plus regardés »[10], ajoute-t-il. Ces manifestations agressives en pleine rue sont le signe d'un trop de regard qui vise.

La société Google, qui n'avait pas prévu un tel phénomène, a jugé bon d'émettre un guide des bonnes pratiques à l'usage de ses clients, un « Do's and Don'ts for Glass Explorers », les invitant par exemple à ne pas filmer les gens dans la rue. Sans quoi ils se verront, au mieux, affublés d'un « Glass-hole », néologisme dont l'équivoque serre une vérité : ce trajet de l'œil au regard, court-circuité, révèle la vacuité d'un sujet aliéné à l'objet technologique et qui ne voit plus rien du manque inhérent au désir. Le sujet disparaît dans un « plus-de-jouir en toc ».[11]

[1] Lacan J., *Le séminaire*, Livre XVII, *L'envers de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1991, p. 188
[2]« Des armes à feu compatibles avec les Google glass », Les Echos.fr, le 05/06/2014, www.les echos.fr/tech-medias/hightech/0203545375739-une-start-up-americaine-developpe-des-armes-a-feu-compatibles-avec-les-google-glass-1009913.php, page consultée le 7 juin 2014.
[3] « Seamlessly » veut dire « sans heurt, sans difficulté ». « Seam » signifie « joint, couture, soudure ». Le sujet devient l' « omnivoyeur » dont Lacan parle dans le séminaire XI, il voit l'image selon toutes les perspectives possibles, sans rupture, sans discontinuité. Il reçoit une image dont on ne verrait plus la trace des coutures qui la composent.
[4] Lacan J., *Le Séminaire,* Livre XI*, Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 89
[5] *Ibid*., *op.cit*., p. 98
[6] *Ibid*., *op.cit.,* p. 71
[7] *Ibid*., *op.cit.,* p. 246.
[8] *Ibid*., *op.cit*., p. 105
[9] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre X, *L'angoisse*, Paris, Seuil, 2004, p. 376
[10] *Ibid*., *op.cit.,* p. 293
[11] Lacan J., *Le Séminaire*, Livre XVII, *L'envers de la psychanalyse*, *op. cit*., p. 93

LU CE JOUR

par Éric Laurent

Le 26 juin

La psychanalyse dans le monde arabe

Signalé par Francis Donovan, *El Watan*, le grand quotidien d'Alger, se fait l'écho d'un colloque tenu à l'université d'Alger 2.

Lu dans El Watan*, le 21 juin 2014, l'article « Enseignement supérieur : Réhabiliter l'enseignement de la psychanalyse » :*

« Des psychologues et psychiatres ont appelé, jeudi à Alger, à la réhabilitation de l'enseignement de la psychanalyse et de la pensée freudienne dans les cursus universitaires en Algérie. "**L'enseignement de la psychanalyse et de la pensée freudienne est incontournable dans les sciences humaines, notamment en psychologie** étant donné que Sigmund Freud est le père de l'une des plus importantes méthodes d'investigation du mental, en l'occurrence la psychanalyse, ont indiqué les participants à un séminaire sur "Sigmund Freud, père de la psychanalyse", organisé par l'université d'Alger 2, en partenariat avec l'ambassade d'Autriche. »

Passage à l'acte et mort du sujet

Georges Simenon, qui n'était pas sans rapport avec le passage à l'acte incestueux, a exploré dans son art toutes les façons de rendre compte de ce qui reste inexplicable. Mathieu Amalric a choisi de mettre en scène *La chambre bleue* en accentuant la mort subjective du protagoniste.

Lu dans les Cahiers du Cinéma *de juin 2014, l'article de Laura Tuillier, sur* La chambre bleue *de Mathieu Amalric :*

« [À] mesure que les retours d'images et de sensations se font plus nombreux, **Julien perd la tête. Interrogé sans cesse par le juge d'instruction, le regard hagard, il laisse défiler devant ses yeux un passé sur lequel il a de moins en moins de prise. Cet état hébété du personnage est d'autant plus poignant qu'il ne se limite pas à la période éprouvante de l'enquête. (…) Julien traverse tous les temps du film dans l'incompréhension…**Pendant presque une heure, *La Chambre bleue* sera une enquête sans crime et presque sans coupable. La mise en scène d'Amalric puise dans cette déconstruction sa force fantasmatique, qui fait de chaque plan une énigme à décoder. »

(Ci-dessus : une photo du film).

Le 27 juin

Désir de vie, désir de mort : le désir plus fort que la loi

Lu dans Le Monde du 27 juin, l'article de Gaëlle Dupont sous le titre « Le désir d'enfant est plus fort que la loi » :

« "*Une mère porteuse, quelle horreur ! Qui voudrait faire ça ?*", se souvient Pascale. "*J'avais en tête les mêmes clichés que tout le monde.*" Pierre passe un après-midi sur Internet : "*À la fin je me suis dit :* ***'C'est notre dernière chance, cette fois ça marchera.'*** **» Ils savent que c'est interdit en France.** "***Le désir d'enfant est plus fort que la loi,*** **justifie Pierre.** *Quand on y est confronté, on ne regarde pas les choses de la même manière.*" »

Lu dans le même journal, à la page suivante, l'article de Pascale Robert-Diard sous le titre « M. Bonnemaison, cela signifie que vous êtes acquitté ». Le verdict de la cour d'assises a été salué par un tonnerre d'applaudissements.

« M. Bonnemaison est le médecin que chacun peut imaginer rencontrer un jour. Les vieux corps douloureux, agonisants, de Marguerite, Christiane, Marie, Fernand, André ou Françoise pouvaient être autant ceux d'un père, d'une mère, d'un grand-père ou d'une grand-mère. Comment la question lancinante de la défense – *« est-ce un meurtre ? est-ce un soin ? »* – pouvait-elle éviter de rencontrer l'écho des interrogations que chacun se pose, s'est posé ou se posera **face à l'agonie d'un proche ou que ses proches se poseront face à la sienne ? Espérer que cette agonie ne durera pas, souhaiter implicitement ou explicitement qu'elle soit écourtée, être soulagé de voir un médecin prendre la responsabilité** (…) **La cour et les jurés ont répondu que ce n'était pas le médecin qu'il fallait condamner mais peut-être la loi qu'il fallait changer. »**

Le 30 juin

La loi en Europe et le travail du sexe. Le modèle Suédois ou le modèle Néo-Zélandais ?

Lu dans la London Review of Books *du 3 juillet 2014, le compte-rendu par Katrina Forrester du livre d'une ancienne prostituée, Melissa Gira Grant, portant le titre* Playing the Whore : the Work of Sex Work :

« **in New Zealand, where sex work has been decriminalised**. In February its Human Rights Tribunal published a landmark decision siding with a sex worker against her employer and brothel-owner.(…)**There are**

many ways of criminalising sex workers, but they fall into two main categories. They can be criminalised directly, if the actual exchange of sex for money is illegal, or its procuring, advertising or soliciting. In the Swedish model, by contrast, it's demand that is criminalised: buying sex is illegal. Anti-prostitution campaigners tout ending demand as the best way to prosecute men who buy, and to protect the prostituted and trafficked women who are their victims. Sex workers' rights groups say that this is a form of indirect criminalisation. (…) In February, the European Parliament voted in favour of a resolution proposed by the British MEP Mary Honeyball that criminalises the purchase of sex and **recommends member states implement the Swedish model.** »

Sylviane Agacinski, après l'arrêt de la Cour Européenne des droits de l'homme, encourage la France et la Cour de Cassation à rester ferme sur leurs positions.

Lu la tribune de Sylviane Agacinski publiée dans Le Monde *du 29 et 30 juin, sous le titre « Refusons le commerce des ventres ! » :*

« Les choses peuvent s'échanger, elles peuvent être données ou vendues : ce n'est pas le cas des personnes. La Cour de cassation a toujours refusé l'usage des mères porteuses au nom du respect de la personne humaine et de son corps. Elle a donc exclu la possibilité de faire du corps humain un objet d'échange. (…) Serait-il cohérent, alors, de garantir le droit des personnes, sur le sol français, et par ailleurs d'inciter les couples ou les individus à aller exploiter la vie des Indiennes ou des Américaines ? La Cour européenne des droits de l'Homme (…) se prononce au nom de « l'intérêt supérieur de l'enfant ». Tout cela n'a ni fondement clair ni cohérence. Car les enfants nés dans ces conditions ne sont aucunement privés d'identité : ils ont un état civil et des passeports délivrés dans le pays où ils sont nés (et pourront acquérir plus tard la nationalité française). Ils sont héritiers des parents indiqués par cet état civil (et dont l'autorité parentale n'est contestée par personne). (…) Il est lamentable de voir la marchandisation mondiale des bébés des femmes mise au compte des "droits de l'homme" ».

Lacan Quotidien

publié par navarin éditeur

INFORME ET REFLÈTE *7 JOURS SUR 7* **L'OPINION ÉCLAIRÉE**

▪ comité de direction

présidente eve miller-rose eve.navarin@gmail.com

rédaction catherine lazarus-matet clazarusm@wanadoo.fr

conseiller jacques-alain miller

▪ rédaction

coordination catherine lazarus-matet clazarusm@wanadoo.fr

comité de lecture pierre-gilles gueguen, catherine lazarus-matet, jacques-alain miller, eve miller-rose, eric zuliani

édition cecile favreau, luc garcia, bertrand lahutte

▪ équipe

▪pour l'institut psychanalytique de l'enfant daniel roy, judith miller

▪pour babel

-Lacan Quotidien en argentine et sudamérique de langue espagnole graciela brodsky

-Lacan Quotidien au brésil angelina harari

-Lacan Quotidien en espagne miquel bassols

- pour Latigo, Dalila Arpin et Raquel Cors

- pour Caravanserail, Fouzia Liget

-pour Abrasivo, Jorge Forbes et Jacques-Alain Miller

diffusion éric zuliani

▪designers viktor&william francboizel vwfcbzl@gmail.com

▪technique mark francboizel & olivier ripoll

▪médiateur patachón valdès patachon.valdes@gmail.com

▪ suivre Lacan Quotidien :

▪ecf-messager@yahoogroupes.fr ▫ liste d'information des actualités de l'école de la cause freudienne et des acf ▫ responsable : éric zuliani

▪pipolnews@europsychoanalysis.eu ▫ liste de diffusion de l'eurofédération de psychanalyse

▫ responsable : gil caroz

▪amp-uqbar@elistas.net ▫ liste de diffusion de l'association mondiale de psychanalyse

▫ responsable : oscar ventura

▪secretary@amp-nls.org ▫ liste de diffusion de la new lacanian school of psychanalysis

▫ responsables : dominque holvöet et florencia shanahan

▪ EBP-Veredas@yahoogrupos.com.br ▫ uma lista sobre a psicanálise de difusão privada e promovida pela AMP em sintonia com a escola brasileira de psicanálise ▫moderator : patricia badari ▫ traduction lacan quotidien au brésil : maria do carmo dias batista

POUR ACCEDER AU SITE LACANQUOTIDIEN.FR CLIQUEZ ICI.

• *À l'attention des auteurs*

Les propositions de textes pour une publication dans Lacan Quotidien sont à adresser par mail (catherine lazarus-matet clazarusm@wanadoo.fr) **ou directement sur le site lacanquotidien.fr en cliquant sur "proposez un article",**
Sous fichier Word ▫ Police : Calibri ▫ Taille des caractères : 12 ▫ Interligne : 1,15 ▫ Paragraphe : Justifié ▫ Notes : en fin de texte, taille 10 •

•*À l'attention des auteurs & éditeurs*

Pour la rubrique Critique de Livres, veuillez adresser vos ouvrages, à NAVARIN ÉDITEUR, la Rédaction de Lacan Quotidien – 1 rue Huysmans 75006 Paris. •